



**COMMUNE DES CONTAMINES-MONTJOIE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 29/09/2025  
Reçu en préfecture le 29/09/2025  
Publié le  
ID : 074-217400852-20250925-DEL2025102-DE

**SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025**

**Nombre de membres :**

En exercice : 15  
Présents : 9  
Pouvoirs : 2  
Absents excusés : 3  
Absents : 3  
Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE VINGT-CINQ SEPTEMBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 19 SEPTEMBRE 2025, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Marielle MERMOUD, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Noëlle GRAVAUD (donne pouvoir à Marielle MERMOUD), M. Florian GIBIER (donne pouvoir à François BARBIER), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

**ABSENTS** : M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET, Mme Peggy LE BRUCHEC.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AURA AU TITRE DU FINANCEMENT POUR LA RENOVATION D'UN EQUIPEMENT SPORTIF POUR L'AMENAGEMENT ET LA MODERNISATION DU DOMAINE NORDIQUE 4 SAISONS DES CONTAMINES-MONTJOIE**  
**DEL2025-102**

**Rapporteur : François BARBIER**

La Commune possède un Domaine Nordique 4 saisons composé de 25 kms de pistes balisées de différents niveaux pour la pratique du ski de fond et un des rares stades de biathlon permanent et homologué FFS, équipé de 30 lignes de tir et d'une piste de ski roue de 3 kms pour les plus grandes compétitions et ouvert aux amateurs.

Les différentes disciplines nordiques ont une image favorable auprès d'un public large, en particulier le biathlon, dynamisé par des résultats en progression. Les effectifs des pratiquants haut-savoyard ont triplés en dix ans avec des résultats sportifs de tout premier ordre.

En 2024, la commune a repris la gestion du Domaine nordique et souhaite renforcer l'attractivité du domaine en modernisant les infrastructures, en renforçant la qualité des services offerts afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'accessibilité du public.

Pour répondre à ces objectifs, il est nécessaire de prévoir des investissements pour l'ensemble du domaine nordique (ski de fond et biathlon) et nous sollicitons auprès de la **Région Auvergne Rhône Alpes** une subvention pour la modernisation du site des Contamines Montjoie.

Les investissements prévus sont :

- **AXE 1 améliorer la qualité de l'offre** en faisant évoluer le matériel de secours, de damage et en optimisant la neige de culture par la mise en place d'enneigeurs plus efficaces.
- **AXE 2 conforter les différentes pratiques** en favorisant la mise en place pérenne d'infrastructures adaptées, en particulier pour les Contamines Montjoie la modernisation du pas de tir de biathlon.

Le montant global des investissements prévus est de 530 000 euros TTC.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

Envoyé en préfecture le 29/09/2025

Reçu en préfecture le 29/09/2025

Publié le

ID : 074-217400852-20250925-DEL2025102-DE



|                  |                 |                     |
|------------------|-----------------|---------------------|
| <b>Pour : 11</b> | <b>Contre :</b> | <b>Abstention :</b> |
|------------------|-----------------|---------------------|

**Article 1 :** **DE VALIDER** la demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes.

**Article 2 :** **DE SOLLICITER** une subvention au taux maximum de 80%.

**Article 3 :** **DE PRECISER** que la collectivité s'engage sur la part d'autofinancement restant à sa charge à hauteur de 20%.

**Article 4 :** **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document en rapport avec ce dossier.

En Mairie, le 25 septembre 2025  
Le secrétaire de séance,

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
Affichée le  
Acte certifié exécutoire le  
Télétransmis en sous-préfecture le  
Publié le

En Mairie, le 25 septembre 2025  
Le Maire,  
François BARBIER